

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE Jardinier Paysagiste (CAPa JP)



Formation professionnelle continue



RNCP 38386

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully



802 h de formation professionnelle
280 h de stage en entreprise



16€/l'heure (tarif négocié en cas de financement collectif Région
ou France Travail, tarif préférentiel en cas d'autofinancement)

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- S'insérer professionnellement dans la filière paysage
- Organiser le travail, participer à la préparation du chantier, organiser ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe
- Réaliser les travaux d'aménagement, des travaux d'infrastructure, des travaux de plantation de végétaux, semis en engazonnement
- Réaliser les travaux d'entretien, entretenir des espaces paysagers et naturels, assurer l'entretien et la maintenance des installations et infrastructures
- Entretenir le matériel et équipements du paysage
- Communiquer en situation professionnelle

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective
4. Test de positionnement
5. Entretien individuel pédagogique en présentiel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel de travailler dans le domaine du paysage.

Les prérequis sont :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas présenter de contre-indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier
- Etre en capacité de comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral, de transmettre une consigne à l'oral, de compter et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice.
- Avoir réalisé une immersion en paysage
- Avoir un projet professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste

Rémunération - financement

- Financements possibles : France Travail, Région, CPF Transition Pro, CPF, autofinancement...
- Rémunération selon le financement

Modalités d'adaptation du parcours

Adaptation du parcours en fonction des diplômes précédemment obtenus, du résultat des tests de positionnement et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou d'accompagnement).

Les candidats titulaires d'un CAP peuvent être dispensés des évaluations des UCG 1 à 3 (Validation des Acquis Académiques).

Contenu de la formation

UCG1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- 1.1. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique.
- 1.2. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.

UCG2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- 2.1. S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- 2.2. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UCG3. Interagir avec son environnement social

- 3.1. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- 3.2. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.

UC4 – Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

- 4.1 Entretien la végétation.
- 4.2 Réaliser l'entretien et l'installation d'infrastructures paysagères.

UC5 – Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers

- 5.1 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.
- 5.2 Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères.

UC6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

- 6.1 Réaliser la maintenance conditionnelle.
- 6.2 Réaliser la maintenance corrective.

UC7 – UCARE – Construction de petit patrimoine bâti

- 7.1 Réaliser des travaux de sécurisation et restauration de massifs en pente
- 7.2 Construction d'un muret en pierres naturelles

UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences
UCARE : Unités Capitalisables d'Adaptation Régionales ou à l'Emploi.

Les + de la formation

- Formation axée sur la pratique professionnelle et les échanges avec les professionnels du métier (témoignages, visites en entreprises...)
- Des modules complémentaires intégrés au parcours de formation :
- Formation SST
- Formation AIPR avec passage du test d'obtention
- Formation Certiphyto (niveau Opérateur)

Métiers visés

- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts

Poursuite d'études

Le CAP agricole est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins la formation peut être complétée par un certificat de spécialisation, une formation diplômante ou des formations professionnalisantes de courtes durées.

Exemple de formations :

- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- Bac pro Aménagements paysagers
- BP Aménagements paysagers
- Autre CAP Agricole en 1 an

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

